

## ***Extrait du Registre des Délibérations***

*du Conseil Municipal*



### **SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi quinze septembre à 16 h 00 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 9 septembre 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

**Sont présents** : M. S. LE FOLL, Mme C. POUPINEAU, M. C. COUNIL, Mme S. MOISY, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. PETIT-LASSAY, Mme C. LEROUX, Mme A. BESNARD, M. M. GUIHARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. N. ARIK, Mme M-A. ROUSSEAU, M. A. AMMAR, M. C. JEAN, Mme A. LARSON, M. E. DIONE, M. G. LE CORRE, Mme M. CABARET, Mme A-M. CHOISNE, Mme P. CHARTON, M. A. EL ARRASSE, M. P. MARIETTE, Mme B. AFFAGARD, Mme M. HUBERT, Mme F. RAMBURE, M. M. LECOSSIER, Mme F. LAGARDE, Mme L. MÉNARD, M. Q. PORTIER, M. N. CHÂRON, M. A. LECHAT, M. T. TOUCHE, M. J. GOUFFÉ, Mme F. PAIN, M. R. BATIOU, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, Mme J. ROUSSEAU, Mme O. BERNY, Mme M. KARAMANLI, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme I. GARSMEUR.

**Absents et représentés** : Mme F. BAUDON-BRULÉ, M. Y. CALIPPE, M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA, Mme A. BESNARD, Mme R. KAZIEWICZ, M. F. EDOM, Mme P. CHARTON, Mme P. LAUTRU, Mme F. RAMBURE, M. Q. PORTIER, M. L. BU, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. C. RAVÉ, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme K. FOFANA.

**Votes par procuration** :

Mme F. BAUDON-BRULÉ a donné pouvoir à Mme L. HAMONOU-BOIROUX

M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à Mme C. BRULÉ-DELAHAYE

M. C. LACOSTE a donné pouvoir à Mme M-A. ROUSSEAU

M. S. CIGANA a donné pouvoir à M. C. PETIT-LASSAY

Mme A. BESNARD a donné pouvoir à Mme C. LEROUX après son départ

Mme R. KAZIEWICZ a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU

M. F. EDOM a donné pouvoir à Mme S. MOISY

Mme P. CHARTON a donné pouvoir à Mme F. LAGARDE jusqu'à son arrivée

Mme P. LAUTRU a donné pouvoir à M. E. DIONE

Mme F. RAMBURE a donné pouvoir à M. G. LE CORRE après son départ

M. Q. PORTIER a donné pouvoir à M. N. CHÂRON jusqu'à son arrivée

M. L. BU a donné pouvoir à Mme F. PAIN

M. H. BOURGEOIS a donné pouvoir à Mme O. BERNY jusqu'à son arrivée

M. O. BIENCOURT a donné pouvoir à M. O. RUCHAUD jusqu'à son arrivée  
M. C. RAVÉ a donné pouvoir à Mme M. KARAMANLI  
Mme H. LAFORÊT-THIBAUT a donné pouvoir à Mme I. GARSMEUR après son départ  
Mme K. FOFANA a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU

M. Edouard DIONE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 29 juin 2022 est approuvé.

Le Président et le Secrétaire de séance ont signé au Registre après délibération en séance.

### **Détail du quorum**

#### **Délibérations 1 à 2 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	41

#### **Délibérations 3 à 6 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

#### **Délibérations 7 à 11 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	44

#### **Délibérations 12 à 18 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	43

#### **Délibérations 19 à 22 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

#### **Délibération 23 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	43

#### **Délibérations 24 à 30 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2022

---

### **15- Groupement de commandes Le Mans Métropole / Ville du Mans / CCAS / SMAT - Avenant n°4 relatif à la liste d'opérations annexée**

DGA Ressources - Juridique - Commande publique

**Rapporteur(s) M. Stéphane LE FOLL**

Par délibérations du 29 juillet 2020 et du 24 septembre 2020, vous avez approuvé le principe d'un groupement de commandes généraliste, en nommant Le Mans Métropole, coordonnateur, conformément aux dispositions des articles L2113-6 et 7 du Code de la Commande Publique, afin de rationaliser la commande publique, les procédures et de rechercher le meilleur rapport qualité/prix.

Une convention de groupement de commandes a été signée pour mettre en œuvre ce dispositif sur un ensemble de consultations pour l'achat de fournitures, services courants et récurrents, ainsi que des travaux d'entretien.

La liste, qui a déjà été amendée par trois avenants précédents, doit cependant à nouveau être adaptée et complétée au plus juste des besoins considérés.

A cette fin, il est proposé la passation d'un avenant n° 4 modifiant cette liste.

En conséquence, je vous demande donc de bien vouloir :

- approuver le rajout de ces nouveaux domaines d'achats (identifiables en rouge dans la liste jointe) dans le groupement de commande,
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Annexe 1 : avenant 4

Annexe 2 : liste annexe – avenant 4

### Votes

**55 élus ont voté POUR :** M. S. LE FOLL, Mme C. POUPINEAU, M. C. COUNIL, Mme F. BAUDON-BRULÉ (représentée par Mme L. HAMONOU-BOIROUX), M. Y. CALIPPE (représenté par Mme C. BRULÉ-DELAHAYE), Mme S. MOISY, M. C. LACOSTE (représenté par Mme M-A. ROUSSEAU), Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. PETIT-LASSAY, Mme C. LEROUX, M. S. CIGANA (représenté par M. C. PETIT-LASSAY), Mme A. BESNARD, M. M. GUIHARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. N. ARIK, Mme M-A. ROUSSEAU, M. A. AMMAR, M. C. JEAN, Mme A. LARSON, Mme R. KAZIEWICZ (représentée par Mme C. POUPINEAU), M. E. DIONE, M. G. LE CORRE, M. F. EDMOND (représenté par Mme S. MOISY), Mme M. CABARET, Mme A-M. CHOISNE, Mme P. CHARTON (représentée par Mme F. LAGARDE), M. A. EL ARRASSE, M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU (représentée par M. E. DIONE), Mme B. AFFAGARD, Mme M. HUBERT, Mme F. RAMBURE, M. M. LECOSSIER, Mme F. LAGARDE, Mme L. MÉNARD, M. Q. PORTIER, M. N. CHÂRON, M. A. LECHAT, M. T. TOUCHE, M. J. GOUFFÉ, Mme F. PAIN, M. R. BATIOU, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, M. L. BU (représenté par Mme F. PAIN), Mme J. ROUSSEAU, Mme O. BERNY, Mme M. KARAMANLI, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, M. C. RAVÉ (représenté par Mme M. KARAMANLI), Mme H. LAFORÊT-THIBAUT (représentée par Mme I. GARSMEUR), Mme K. FOFANA (représentée par Mme J. ROUSSEAU), Mme I. GARSMEUR.

ADOPTE A L'UNANIMITE



N° d'identification : lmc1DEL226564H1

Affichage le 23 septembre 2022

Délibération exécutoire le 23 septembre 2022

**GROUPEMENT DE COMMANDES LE MANS METROPOLE –  
VILLE DU MANS – CCAS - SMAT**

*Articles L2113-6 et 7 du Code de la Commande Publique*

**AVENANT N° 4 à la convention de groupement**

## **AVENANT N° 4**

### **ENTRE LES SOUSSIGNES**

Le Mans Métropole (Communauté Urbaine), représentée par Monsieur Stéphane LE FOLL, agissant par délégation et autorisée par délibération n°6 en date du 16 juillet 2020,

La Ville du Mans, représentée par Monsieur Serge CIGANA, agissant par délibération n° en date du 2021,

Le centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Mans, représentée par Monsieur Yves CALIPPE, agissant par délibération n° en date du 2021,

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de l'Agglomération Mancelle ; représentée par Madame Fabienne LAGARDE, agissant par délégation et autorisée par délibération du 20 novembre 2020,

### **IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :**

Le Mans Métropole, la Ville du Mans et son Centre Communal d'Action Sociale et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de l'Agglomération Mancelle ont décidé de recourir aux articles L2113-6 et 7 du CCP, et d'établir un dispositif réunissant les collectivités visées ci-dessus et de définir ses modalités de fonctionnement dans une convention de groupement de commandes.

Le principe et la signature de cette convention ont été autorisés par délibérations concordantes des conseils municipal, syndical, communautaire et d'Administration.

Elle porte sur des commandes dont la liste est jointe à la convention.

Cette liste doit être modifiée pour tenir compte de certains réajustements et de nouveaux besoins.

### **EN CONSEQUENCE, LA CONVENTION EST MODIFIEE AINSI QU'IL SUIT :**

**ARTICLE 1:**

La liste annexée au présent avenant annule et remplace la précédente.

Toutes les autres clauses non modifiées de cette convention restent inchangées.

Fait au MANS, le .....

Le Président,

Pour le Maire, l'Adjoint au Maire délégué,

Stéphane LE FOLL

Serge CIGANA

Le Président Délégué du CCAS,

La Présidente du Syndicat,

Yves CALIPPE

Fabienne LAGARDE



Vu pour être annexé à la délibération n° 15  
du Conseil Municipal du 15 septembre 2022  
Pour la Directrice Générale empêchée  
l'Agent du Service des Assemblées  
et de la Réglementation

## Annexe Groupement de commandes - avenant 4

SERVICE PRESENTI	INTITULES DES DOMAINES
AU	Mission CSPS de catégorie II et III pour les opérations d'infrastructure, réseau, travaux d'aménagements divers (espaces verts, abords de bâtiments, espaces sportifs, espaces naturels, aménagement urbain, voirie, éclairage, ...)
AU	Investigations complémentaires - DT DICT
AU	Prestations de travaux fonciers
AU	BET assistance technique à maîtrise d'oeuvre internes pour espaces publics ou privés
AU	Aide à la concertation dans le cadre d'actions de politiques publiques, d'opérations diverses
VCEP	Lampes et appareillages
VCEP	Fourniture d'agrégats et de sel de déneigement
VCEP	Travaux d'éclairage inscrits dans une démarche de développement durable
VCEP	Travaux d'éclairage public, de signalisation lumineuse, de télécommunication et divers réseaux
VCEP	Travaux de remplacement des armoires d'éclairage public
VCEP	Contrôle de conformité au regard des différentes réglementation en vigueur dans le domaine de l'éclairage et des installations lumineuses
VCEP	Aquisition maintenance de radar pédagogique
EAU	Gaz industriel et bouteilles de gaz et autres gaz destinés aux services
DGDSUP	Bilan Carbone
DGDSUP	Valorisation des certificats d'économies d'énergie
DGDSUP	Matériel technique pour le fonctionnement des services
DGDSUP	Missions d'études environnementales, d'assistance dans les procédures administratives et l'élaboration de dossiers réglementaires
ART	Télérelève des compteurs électriques sur les bâtiments
ART	Travaux d'extension de de la télégestion des chaufferies
ART	Maintenance des machines et appareils électriques
ART	Maintenance des équipements électromécaniques
ART	Maintenance des installations de levage
ART	Mission CSPS cat. III pour des travaux de rénovation, aménagement, entretien et réparation, petites opérations neuves
ART	Mission CSPS de catégorie II pour des opérations de constructions, déconstructions, dépollutions, restructurations suivant seuil
ART	Maintenance de la climatisation des bâtiments
ART	Mission de contrôle technique pour les opérations d'entretien et rénovation des bâtiments
ART	Travaux de précâblage dans le cadre de l'évolution de la téléphonie sur IP
ART	Missions de coordination SSI pour les établissements de 1ère à 4ème catégorie
ART	Maintenance des équipements de cuisine (hors cuisine centrale) et fontaines réfrigérées
ART	Système de contrôle d'accès dans les bâtiments, logiciel et maintenance
ART	Maintenance des équipements et matériels de lutte contre l'incendie
ART	Remplacement et travaux sur les systèmes de sécurité incendie des bâtiments
ART	Etablissement des diagnostics d'accessibilité dans les bâtiments
ART	Décontamination de l'eau sanitaire dans les ERP
ART	Recherche des legionella dans les réseaux d'eau sanitaire des ERP



## Annexe Groupement de commandes - avenant 4

<b>SERVICE PRESSENTI</b>	<b>INTITULES DES DOMAINES</b>
ART	Electroménager et pièces détachées
ART	Maintenance des équipements scéniques
ART	Pièces de rechange, pneumatiques et produits consommables pour l'entretien et la réparation des véhicules
ART	Carburant y compris produits de chauffage
ART	Réparations de carrosserie de véhicules légers
ART	Matériels d'entreprise et de transport
ART	Matériel de levage et de transport avec opérateurs
ART	Fournitures nécessaires au fonctionnement des services
ART	Réalisation de déménagements et transports de mobiliers, matériels
ART	Etudes géotechniques et de sondages de sols pour les opérations des membres du groupement
ART	Mise aux normes, rénovation, remplacement des ascenseurs et appareils de levage
ART	Création d'ascenseurs et appareils de levage : AMO, maîtrise d'œuvre, travaux
ART	Prestations de contrôles réglementaires de véhicules
ART	Prestations de remorquage
ART	Maitrise d'oeuvre d'opérations d'accessibilité des bâtiments publics (et de leurs abords)
ART	Construction de sanitaires publics automatiques
ART	Installations neuves ou remplacements de portes et portails motorisés ou automatiques
ART	Diagnostics et préconisations sur les structures dans les bâtiments ou ouvrages d'art avec techniques de bâtiments
ART	Etudes structures dans le cadre de constructions et extensions neuves
ART	Réparations mécaniques de véhicules lourds
ART	Matériel de sonorisation pour les Conseils délibératifs
ART	Entretien et maintenance des VMC des bâtiments
ART	AMO pour le déploiement de générateurs solaires photovoltaïques
ART	Pose de générateurs photovoltaïques (notamment type ombrières)
ART	Equipements professionnels de cuisine et de restauration
ART	Maintenance des équipements électromécaniques des portes et portails.
ART	Maintenance des groupes électrogènes et onduleurs
ART	Travaux d'aménagement, rénovations, entretien, réhabilitation et réparations des bâtiments
ART	Surveillance de la qualité de l'air intérieur des bâtiments
ART	Maintenance des installations photovoltaïques
ART	Maintenance des bornes de recharge électrique
ART	Réalisation de flexibles haute pression pour véhicules, engins spéciaux et nettoyeurs haute pression
ART	AMO pour déterminer l'année de référence dans le cadre du décret tertiaire
ART + MP + SPD	Prestations de gardiennage, télésurveillance, interventions et rondes
MP	Vente en ligne
MP	Mobilier de bureau et mobilier technique
HYGILOC	Produits d'entretien
HYGILOC	Appareils essuie-main tissu - Fourniture et nettoyage des bobines

## Annexe Groupement de commandes - avenant 4

<b>SERVICE PRESSENTI</b>	<b>INTITULES DES DOMAINES</b>
<b>HYGILOC</b>	<b>Matériels de nettoyage ménager</b>
<b>HYGILOC</b>	Entretien des sanitaires publics
<b>HYGILOC</b>	<b>Entretien ménager des locaux de la Pépinière d'Entreprises de Haute technologie (PEHT)</b>
<b>NATURE EN VILLE</b>	Réalisation, réparation, maintenance des sols d'aires de jeux, sols sportifs et sols d'équipements de loisirs extérieurs
<b>NATURE EN VILLE</b>	Elagages et abattages d'arbres
<b>NATURE EN VILLE</b>	Mobilier urbain
<b>NATURE EN VILLE</b>	Pièces détachées pour les aires de jeux
<b>NATURE EN VILLE</b>	Contrôle de jeux et équipements sportifs
<b>NATURE EN VILLE</b>	Entretiens des cours d'eau, plans d'eau et zones humides
<b>NATURE EN VILLE</b>	Travaux d'aménagement des cours d'eau, plans d'eau et zones humides
<b>NATURE EN VILLE</b>	Arbres, d'arbustes et de végétaux
<b>NATURE EN VILLE</b>	Maintenance des ouvrages de régulation des eaux de l'Huisne, de la Sarthe, du Loir et de l'écluse de Sablé sur Sarthe
<b>NATURE EN VILLE</b>	Outillage d'espaces verts
<b>NATURE EN VILLE</b>	Petites créations d'espaces verts
<b>NATURE EN VILLE</b>	Entretien et nettoyage des voies, espaces publics, autres lieux publics et du mobilier urbain
<b>DSI</b>	Fourniture de services de télécommunication de téléphonie fixe
<b>DSI</b>	Fourniture de services de télécommunication de téléphonie mobile
<b>DSI</b>	Logiciels bureautiques et divers
<b>DSI</b>	Formations informatiques
<b>DSI</b>	Consommables et petites fournitures informatiques
<b>DSI</b>	Fourniture de services d'accès à Internet et de transport de données
<b>DSI</b>	Acquisition de matériels de téléphonie, maintenance des installations, matériels de téléphonie et logiciels associés
<b>DSI</b>	Photocopieurs
<b>DSI</b>	Terminaux et d'accessoires radio à la norme TETRA
<b>DSI</b>	Travaux d'extension du réseau indépendant de télécommunication (téléphone et informatique)
<b>DSI</b>	Serveurs
<b>DSI</b>	Matériel de réseau (borne wifi, switch ...)
<b>DSI</b>	Ordinateurs et tablettes
<b>DSI</b>	Imprimantes, traceurs et photocopieurs toutes technologies
<b>DSI</b>	Ecrans (projection, TV, moniteurs ...)
<b>DSI</b>	Appareils numériques (photo, vidéo, son, scanner, vidéo-projecteur ...)
<b>DSI</b>	Petit matériel informatique accessoire (claviers, souris ...)
<b>RELEXT</b>	Organisation de réceptifs - opérations conjointes
<b>JUR/ASS</b>	Assistance en assurances
<b>JUR/ASS</b>	Assistance juridique
<b>JUR/MAP</b>	Carte achats et services afférents
<b>PROSPEC</b>	Prestation d'audit relatif à la TVA

## Annexe Groupement de commandes - avenant 4

<b>SERVICE PRESENTI</b>	<b>INTITULES DES DOMAINES</b>
DRH	Formations à l'hygiène et la sécurité du travail
DRH	Recrutement et mise à disposition de personnels intérimaires
DRH	Conseil en recrutement
DRH	Prestations de conseil, d'accompagnement (coaching, médiation, actions en co-développement, bilans de compétences, accompagnement managérial ...)
DRH	Prestations de formation dans le domaine du management
DRH	Prestations auprès d'écoles de conduite pour des permis de conduire, FIMO, FCO et formations diverses en lien avec la conduite.
DRH	Prestations de formation en matière de sécurité
COM	Attachés de presse pour les événements
COM	Prestations de travaux graphiques
COM	Conception graphique des différents supports
COM	Prestations d'impression
COM	Prestations de mise page
COM	Gestion d'achats d'espaces et prestations annexes dans le cadre de la promotion des événements et structures
COM	Achat d'objets, de vêtements et de produits publicitaires dans le cadre de la promotion des événements et des structures et de la marque Of Course Le mans
SecPD	Mise en œuvre de la vidéosurveillance
CPST	Vérifications périodiques des équipements de travail, des installations et équipements électriques
CPST	Acquisition, maintenance des défibrillateurs
CPST	Mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante



Vu pour être annexé à la délibération n° 15  
du Conseil Municipal du 15 septembre 2022

Pour la Directrice Générale empêchée  
l'Agent du Service des Assemblées  
et de la Réglementation